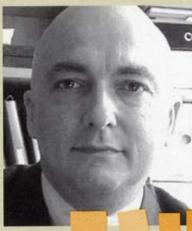


Par Daniel Hennemand

Daniel Hennemand est expert en organisation des médias en entreprise au sein d'Edillia, société de services spécialisée dans la gestion des documents numériques.



Capturer des photos numériques n'est pas tout. C'est ensuite que l'exercice le plus périlleux commence pour une entreprise communicante : faire correctement vivre son fonds d'images digitales. La mise en virtuel des documents complique aujourd'hui dramatiquement le problème et nécessite bien d'autres compétences. Mais, avant tout, il s'agit de bien identifier les problématiques en présence.

Gérer une photothèque d'entreprise #1

les grandes problématiques

Les bouleversements subis par les métiers de l'image depuis quelques années conduisent les responsables des fonds photographiques en entreprise à s'interroger sur l'évolution de méthodes d'organisation qui semblait immuables ou, du moins, bien ancrées dans les pratiques. Par ricochet, il se rendent compte, parfois avec effroi que les tâches et, par extension, leur propre statut, peuvent être aisément remis en cause. Que faire ?

Pas de panique. Tentons, avant tout, de définir et de décrire ce que peut être la photothèque idéale dans une entreprise voire le service qui fédérerait tous les produits ou «objets» numériques. Cette dernière notion est capitale. Gérer des images comme on gérait les collections de diapositives de la société, c'est dépassé ! Le principal enjeu est constitué, d'une part, de cet ensemble de fichiers produits, en amont, par les différents services de l'entreprise – Communication, Marketing, Direction générale, etc. – et, d'autre en part, en aval, des déclinaisons possibles et souhaitées de ces fichiers. Ce peut être pour une production en interne ou en externe via les prestataires de la chaîne graphique.

Au milieu de tout cela, comme vous vous l'imaginez bien, notre traditionnel responsable de la photothèque va sérieusement devoir se remettre en question et étendre ses compétences à cet ensemble de missions. Il devra notamment s'interroger sur la «profondeur» d'indexation d'un document. Lorsqu'il classe une image, peut-il se contenter des quelques informations qu'il enregistre, depuis des lustres, sur ses traditionnelles fiches documentaires ? Ne doit-il pas archiver, aussi, à

présent, ce que nous pouvons appeler le «patrimoine génétique» de l'image et l'identité complète des avatars survenus tout au long du flux de production ? D'ores et déjà, répondons que la réponse est oui car ce type d'archivage sera le garant d'une visibilité globale du patrimoine visuel de l'entreprise et de sa réutilisation en toute sécurité.

Il devra surtout faire face aux bouleversements de son entreprise, aux changements d'attitudes des utilisateurs et aux révolutions technologiques.

Les bouleversements dans l'entreprise

Des avatars, l'entreprise en subit chaque jour. Mais, sans aller jusque là, on peut parler de «mutation constante». Des services entiers disparaissent, des organigrammes sont bouleversés sans crier gare, des gammes entières de produits sont renouvelées ou fusionnées, des filiales sont créées, changent de nom... dans ces conditions, comment, quand on en a la charge, gérer la représentation de l'entreprise, de ses activités et de ses produits d'autant que, on le sait, l'information circule souvent mal en interne ? Comment maintenir la cohérence des éléments documentaires ?

Le comportement des utilisateurs

La vulgarisation de l'informatique et du numérique, la généralisation de la culture du Web, des moteurs de recherche et du «vite servi» influencent fortement le comportement des utilisateurs de l'information. Les fonds documentaires

ou photographiques des entreprises subissent évidemment ce phénomène. D'où, grande conséquence : le service de gestion de ces fonds doit savoir aujourd'hui s'ouvrir sur une population plus grande d'utilisateurs en utilisant les accès obligés des réseaux Intranet et Extranet.

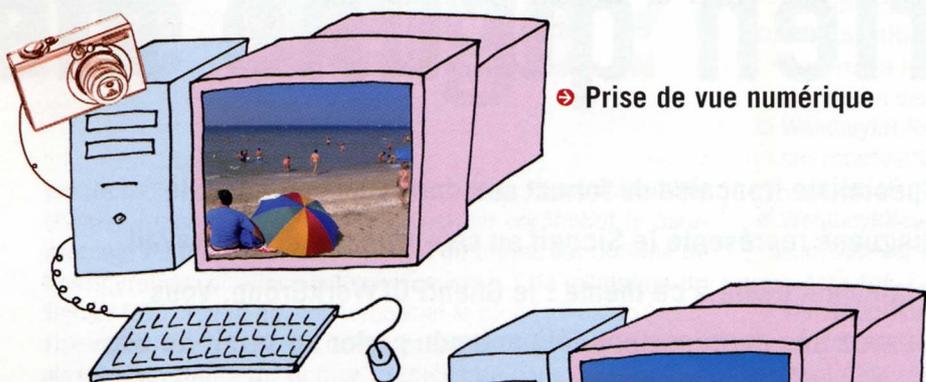
Ne serait-ce que pour accomplir cet élargissement des accès, l'optimisation de l'organisation du fonds s'impose. Le professionnel de l'image devra acquérir de nouvelles compétences afin de limiter le risque de diffusion d'éléments mal documentés, techniquement inappropriés et aux droits non gérés.

L'évolution des technologies liées au numérique

Aujourd'hui, ce que nous appellerons «le cycle de l'image», de la création à l'édition, est intégralement numérique. C'est acquis, c'est irréversible. La chaîne graphique, après une époque hybride où le numérique a cohabité avec l'analogique, a même retrouvé une continuité momentanément perdue. En amont, les grands donneurs d'ordres – par exemple, les grands acteurs du luxe ou de l'automobile – ont adopté, après moult hésitations, le numérique. Tout à l'autre bout de la chaîne, c'est un fichier numérique qui commande la production des plaques offset selon le procédé connu sous le nom de *Computer to Plate* (CtP).

Cette récente continuité de la chaîne de l'image obligera de plus en plus les responsables de photothèques à s'interroger sur les limites de leur champ d'action et sur leurs responsabilités. Initialement gestionnaires des originaux argentiques et de leurs duplicata, ils peuvent, et doivent assurer aujourd'hui la gestion de toute ou partie des fichiers générés durant la vie de l'image. Il reste seulement à définir où cette vie commence et où elle s'achève...

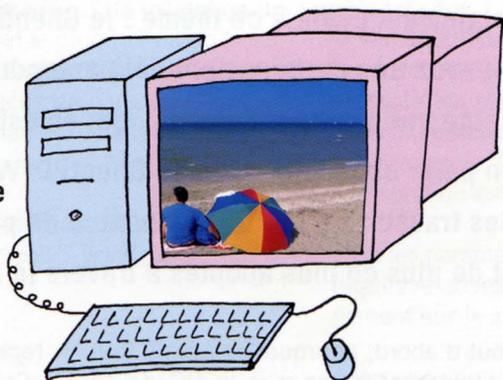
(à suivre)



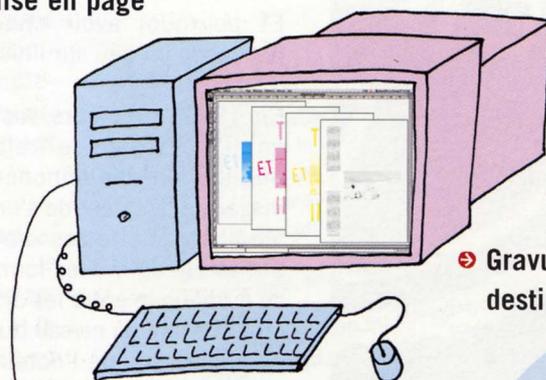
➔ Prise de vue numérique

➔ Retouche d'image

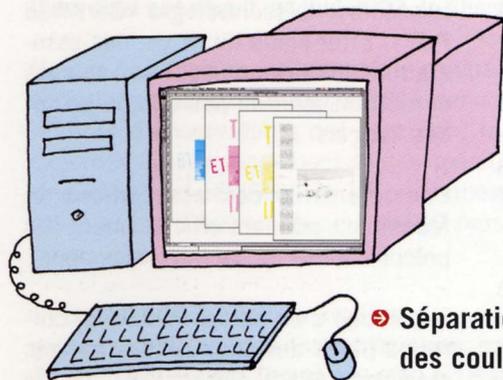
Avec le tout numérique, la chaîne graphique a retrouvé une cohérence un temps disparue. La prise de vue en est la première pierre.



➔ Mise en page



➔ Gravure des plaques destinée à l'impression



➔ Séparation des couleurs

